

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 01364

Numéro SIREN : 403 232 150

Nom ou dénomination : W.N.H. Expertise

Ce dépôt a été enregistré le 14/05/2018 sous le numéro de dépôt 6418

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLÉ

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

W.N.H. Expertise
7 place du Général de Gaulle
59480 La Bassée

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : W.N.H. Expertise

Numéro RCS : 403 232 150

Numéro Gestion : 1995B01364

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 7 place du Général de Gaulle
59480 La Bassée

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/09/2017

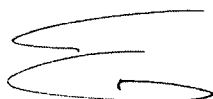
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 02/05/2018

Sous le numéro : 6418

Délivré à Lille Métropole le 14 mai 2018

Le Greffier,



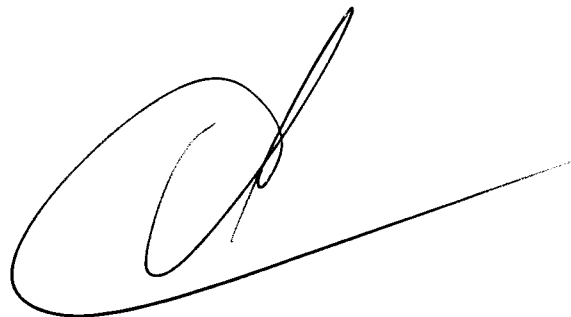
COMPTES ANNUELS

SAS WNH Expertise

7 Place du Général de Gaulle
59480 LA BASSEE

Exercice clos le 30/09/2017

*Copie conforme
à l'original*

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a long horizontal stroke.

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similai	2 100	2 100		
Fonds commercial (1)	913 167		913 167	913 167
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions	452 682	406 821	45 862	56 252
Installations techniques, matériel et outillage industriel	34 210	29 871	4 339	5 785
Autres immobilisations corporelles	307 881	245 852	62 029	74 487
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	76		76	76
Prêts				
Autres immobilisations financières	365		365	365
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 710 496	684 643	1 025 853	1 050 147
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	608 912	47 314	561 599	740 524
Autres créances	118 595		118 595	165 762
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement	7 456		7 456	7 456
Disponibilités	619 824		619 824	400 387
Charges constatées d'avance (3)	6 692		6 692	8 488
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 361 480	47 314	1 314 166	1 322 616
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
TOTAL GENERAL	3 071 976	731 957	2 340 019	2 372 763
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			89 701	130 766

Bilan Passif

	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	195 051	195 051
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50 000	40 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 933	10 212
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	238 456	243 755
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 002 440	989 018
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	178 362	103 758
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	178 362	103 758
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	61 036	115 475
Emprunts et dettes financières diverses (3)	15 297	33 985
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	11 882	11 882
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	230 795	135 113
Dettes fiscales et sociales	424 068	426 800
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		156 810
Produits constatés d'avance (1)	416 139	399 922
TOTAL DETTES	1 159 217	1 279 987
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 340 019	2 372 763
(1) Dont à plus d'un an (a)	4 773	61 036
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 142 562	1 049 930
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		

Bilan Passif

	30/09/2017	30/09/2016
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2017	30/09/2016
Production vendue (services)	2 671 661	2 500 343
Chiffre d'affaires net	2 671 661	2 500 343
Dont à l'exportation	3 500	4 200
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	77 595	57 158
Total I	2 749 256	2 557 500
Autres achats et charges externes (a)	889 987	808 756
Impôts, taxes et versements assimilés	28 718	33 619
Salaires et traitements	937 508	911 437
Charges sociales	365 199	370 520
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements	37 097	54 573
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	46 539	60 871
Autres charges	33 420	4
Total II	2 338 468	2 239 779
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)	410 788	317 722
De participation (3)	381	3 692
Autres intérêts et produits assimilés (3)		11 894
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		209
Total V	381	15 794
Intérêts et charges assimilées (4)	2 992	4 757
Total VI	2 992	4 757
RESULTAT FINANCIER (V–IV)	-2 612	11 038
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)	408 176	328 759

	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 659	12 058
Sur opérations en capital		98 045
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	8 000	
Total VII	10 659	110 103
Sur opérations de gestion	9 513	9 350
Sur opérations en capital		67 584
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provision	82 604	
Total VIII	92 117	76 933
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)	-81 458	33 169
Participation des salariés aux résultats (IX)		40 735
Impôts sur les bénéfices (X)	88 262	77 439
Total des produits (I+III+V+VII)	2 760 295	2 683 398
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 521 839	2 439 643

Compte de résultat

	30/09/2017	30/09/2016
BENEFICE OU PERTE	238 456	243 755
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		11 207
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	2 053	5 866

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS WNH Expertise

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 2 340 019 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 238 456 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/01/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 AN
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 40 234 euros a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<i>Valeurs brutes</i>				
Immobilisations incorporelles	915 267			915 267
Immobilisations corporelles	801 095	12 803	19 125	794 773
Immobilisations financières	456			456
Total	1 716 818	12 803	19 125	1 710 496
<i>Amortissements & provisions :</i>				
Immobilisations incorporelles	2 100			2 100
Immobilisations corporelles	664 571	37 097	19 125	682 543
Immobilisations financières				
Total	666 671	37 097	19 125	684 643
ACTIF NET				1 025 853

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		12 803		12 803
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		12 803		12 803
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		19 125		19 125
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		19 125		19 125

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2017
Éléments achetés	303 702
Éléments réévalués	609 464
Éléments reçus en apport	
Total	913 167

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 734 565 euros

Et se ventile

– A moins d'un an 644 499 euros

– A plus d'un an 90 066 euros

Produits à recevoir

	Montant
CLIENT FACT A ETABLIR	69 951
FAE J LAIGNEL	3 600
Etat – produits à recevoir	31 833
Total	105 384

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	69 594	46 539	68 819	47 314
Total	69 594	46 539	68 819	47 314
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		46 539	68 819	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Notes sur le bilan

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 47 314 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Provision pour dépréciation créances douteuses	47 313
TOTAL	47 313

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 499 940,40 euros décomposé en 60 820 titres d'une valeur nominale de 8,22 euros.

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	103 758	82 604	8 000		178 362
Total	103 758	82 604	8 000		178 362
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		82 604	8 000		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 147 335 euros

Et se ventile

– A moins d'un an 1 142 562 euros

– De 1 à 5 ans 4 773 euros

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 24 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs fact non parv	40 841
DETTES PROV POUR CP	45 700
PVI A PAYER	73 000
LITIGE JLA	14 146
CHGS SOCIALES SUR PROV CP	20 500
CS S/ PVI A PAYER	29 200
C/S LIT PRUD HOMMES A PAYER	6 000
Etat CHARGES A PAYER	18 384
Total	247 771

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANCE	6 692		
Total	6 692		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	416 139		
Total	416 139		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 500 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Régul compte tiers	2 053	
Total	2 053	

Résultat financier

	30/09/2017	30/09/2016
Produits financiers de participation	381	3 692
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		11 894
Reprises sur provisions et transferts de charge		209
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	381	15 794
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	2 992	4 757
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	2 992	4 757
Résultat financier	-2 612	11 038

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 – Transfert de charges d'exploitation	1 002	
79115000 – Subv/embauches	4 243	
79118000 – TFERT REMBST ASSURANCE	538	
79122000 – Transfert de charges CPAM	356	
79123000 – Tfert FPC	917	
79124000 – Tfert Uniprévoyance	1 720	
	8 776	
Total	8 776	

Charges et Produits exceptionnels

Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Charges sur exerc antérieurs	2 053	
TOTAL	2 053	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Location financière compieur	21 002
Autres engagements donnés	21 002
Total	21 002
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

W.N.H. EXPERTISE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 500 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 7 PLACE DU GENERAL DE GAULLE

59480 LA BASSEE

403 232 150 RCS LILLE METROPOLE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 MARS 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la présidente décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à 238 456.03 euros, de la manière suivante :

- un résultat de 238 456.03 €
- une somme de 237 198.00 €
à la distribution de dividende, soit par action,
un montant de 3.90 €
- et le solde, soit 1 258.03 €
au compte "Autres réserves"

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 3.90 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2018, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que sur le montant total des dividendes distribués, une partie de la somme s'élevant à 5 885.10 euros est éligible à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code, le reste, soit 231 312.9 euros n'étant pas éligible à cet abattement.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 30/09/2016

- Dividende global distribué : 225 034.00 €
soit, par titre : 3.70 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% : 5 583.30 €
Montant global non éligible à l'abattement de 40% : 219 450.70 €

Exercice : 30/09/2015

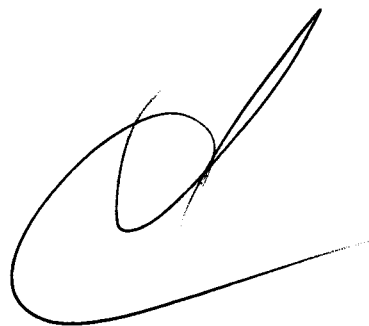
- Dividende global distribué : 255 369.92 €
soit, par titre : 4.42 €

Exercice : 30/09/2014

- Dividende global distribué : 0.00 €

soit, par titre : 0.00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a diagonal stroke.

W.N.H. EXPERTISE

Société par action simplifiée au capital de 500.000 €

Siège social :

7 place du Général de GAULLE

59480 LA BASSEE

SIREN 403.232.150

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30/09/2017

Jérôme DAVID

Expert comptable & Commissaire aux comptes

Inscrit au Tableau de l'Ordre à Lille

Membre de la Compagnie Régionale de la Cour d'Appel de Douai

Siège social : 1, Place du Maréchal Leclerc
59000 LILLE

Téléphone 03.20.17.17.70

Fax 03.20.17.17.71

E mail : jedavid@nordnet.fr

Ce rapport contient 23 pages

W.N.H. EXPERTISE

Société par action simplifiée au capital de 500.000 €

Siège social :

7 place du Général de Gaulle

59480 LA BASSEE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2017

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la de la société par actions simplifiée W.N.H. EXPERTISE tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion*Référentiel d'audit*

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Dans le cadre de mes appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe et je me suis assuré de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidence.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

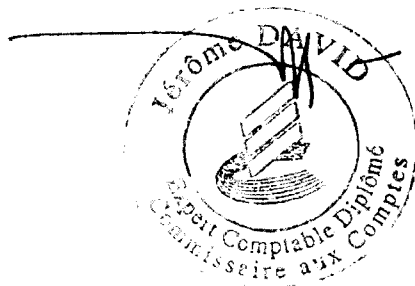
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LILLE, le 29/03/2018
Le commissaire aux comptes
Jérôme DAVID



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS WNH Expertise</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>7 Place du Général de Gaulle 59480 LA BASSEE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>4 0 3 2 3 2 1 5 0 0 0 0 2 5</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le. <u>30/09/2017</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 100	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	913 166	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	406 820	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	29 871	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	245 851	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	15	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE	76	
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	364	
	TOTAL (II)		BJ	BK	1 710 496	684 643
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	47 313	
		Autres créances (3)	BZ	CA	118 595	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	7 455	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	619 824		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	6 692		
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 361 479	47 313	1 314 166
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	3 071 976	731 956	2 340 019
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an		CR	89 701
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS WNH Expertise		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000)			DA	500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	195 051	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	50 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	18 932	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	238 456	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 002 439	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	178 362	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	178 362	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	61 035	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	15 297	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	11 882	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	230 795	
	Dettes fiscales et sociales			DY	424 067	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	416 139	
TOTAL (IV)			EC	1 159 217		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 340 019		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 142 561
(5)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS WNH Expertise							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	2 668 161	FH	3 500	FI	2 671 661
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	2 668 161	FK	3 500	FL	2 671 661
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	77 594
	Autres produits (1) (11)						FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	2 749 255
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	889 986
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	28 718
	Salaires et traitements*						FY	937 507
	Charges sociales (10)						FZ	365 198
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	37 097
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	33 420
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	2 338 467
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	410 787
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	380
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)							GP	380
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)						GR	2 992
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)							GU	2 992
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(2 611)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	408 176

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général de l'impôt)

Désignation de l'entreprise <u>SAS WNH Expertise</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 658	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	8 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	10 658	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	9 513	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	82 603	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	92 117	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(81 458)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	88 262	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 760 295	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 521 839	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	238 456	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	300
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	2 053	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	8 775	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N		
Divers ajustements	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
rentrees sur creances amorties	7 460	2 658		
Régl comptes tiers	2 053	8 000		
Repr prov s/ risques sur litige prud'homal				
litige prud'homal	82 604			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
Régl compte tiers	Charges antérieures	Produits antérieurs		
	2 053			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS WNH ExpertiseNéant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						5	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	915 266	KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	452 682	KP		KR
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	34 210	KS		KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		86 041	KV		KX
		Matériel de transport *			KY		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		228 161	LB		LD
		Emballages récupérables et divers *			LE		LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ
	Avances et acomptes		LK		LL		LM
	TOTAL III	LN	801 095	LO		LP	12 802
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T
		Autres participations	8U	15	8V		8W
		Autres titres immobilisés	IP	76	IR		IS
Prêts et autres immobilisations financières		IT	364	IU		IV	
TOTAL IV		LQ	456	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0G	1 716 818	0H		0J
							12 802

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				1		2		3	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
								4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		C0		D0		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	915 266	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH	452 682	MI
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	34 210	ML
		Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	86 041	MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS	19 124	MT	221 839	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF
	TOTAL III	IV		NG	19 124	NH	794 773	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OU		MI		OW
		Autres participations	JO		OX		OY	15	OZ
		Autres titres immobilisés	II		2B		2C	76	2D
Prêts et autres immobilisations financières		IZ		2E		2F	364	2G	
TOTAL IV		I3		NJ		NK	456	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		0K	19 124	0L	1 710 496	0M

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS WNH Expertise</u>										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	2 100	PF		PG		PH	2 100	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	396 430	PW	10 390	PX		PY	406 820	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	28 424	QA	1 446	QB		QC	29 871	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	52 430	QE	8 406	QF		QG	60 837	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	187 284	QM	16 853	QN	19 124	QO	185 013	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	664 570	QV	37 097	QW	19 124	QX	682 543	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ON	666 670	OP	37 097	OQ	19 124	OR	684 643	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I+II+III+IV)	NP	NR	NS	NT	NU		NY				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à taux fixe					Z9	Z8					
Primes de remboursement des obligations					SP	SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS WNH Expertise</u>							Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	178 362		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	178 362		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	47 313		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A			
TOTAL III	7B	TV	TZ	UA	47 313			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD	225 675		
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I	- d'exploitation	UE	46 538	UF	68 818			
	- financières	UG		UH				
	- exceptionnelles	UJ	82 603	UK	8 000			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'annexe de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	364	UV		UW	364				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	57 868					57 868			
	Autres créances clients	UX	551 043		551 043						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	24 740		24 740					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	33 730		33 730					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	31 833					31 833		
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	28 291		28 291						
	Charges constatées d'avance	VS	6 692		6 692						
	TOTALS		VT	734 564	VU	644 499	VV	90 065			
RENOIS	(1) Montant des	VD									
	- Prêts accordés en cours d'exercice	VE									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)											
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	61 035		56 262		4 773				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	230 795		230 795						
Personnel et comptes rattachés		8C	162 525		162 525						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	113 842		113 842						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	129 316		129 316						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	18 384		18 384						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	15 297		15 297						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	416 139		416 139						
TOTALS		VY	1 147 334	VZ	1 142 561		4 773				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	24					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	54 439	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS WNH Expertise

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 2 340 019 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 238 456 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/01/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 4 décembre 2015 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

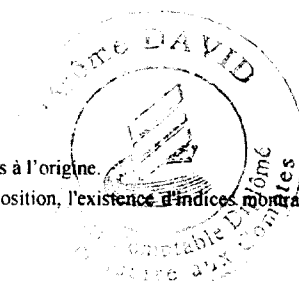
Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 AN
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

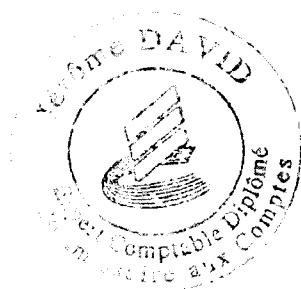
Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 40 234 euros a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

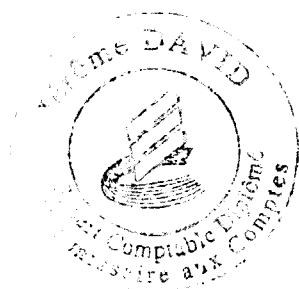


Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<i>Valeurs brutes</i>				
Immobilisations incorporelles	915 267			915 267
Immobilisations corporelles	801 095	12 803	19 125	794 773
Immobilisations financières	456			456
Total	1 716 818	12 803	19 125	1 710 496
<i>Amortissements & provisions :</i>				
Immobilisations incorporelles	2 100			2 100
Immobilisations corporelles	664 571	37 097	19 125	682 543
Immobilisations financières				
Total	666 671	37 097	19 125	684 643
ACTIF NET				1 025 853



Notes sur le bilan

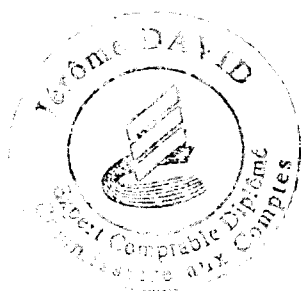
Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		12 803		12 803
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		12 803		12 803
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		19 125		19 125
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		19 125		19 125

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2017
Éléments achetés	303 702
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	609 464
Total	913 167



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 734 565 euros

Et se ventile

- A moins d'un an 644 499 euros
- A plus d'un an 90 066 euros

Produits à recevoir

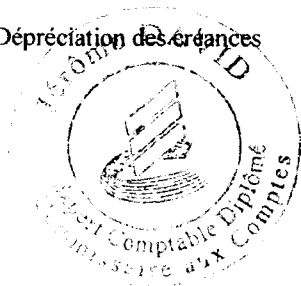
	Montant
CLIENT FACT A ETABLIR	69 951
FAE J LAIGNEL	3 600
Etat – produits à recevoir	31 833
Total	105 384

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	69 594	46 539	68 819	47 314
Total	69 594	46 539	68 819	47 314
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		46 539	68 819	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances



Notes sur le bilan

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 47 314 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Provision pour dépréciation créances douteuses	47 313
TOTAL	47 313

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 499 940,40 euros décomposé en 60 820 titres d'une valeur nominale de 8,22 euros.

Provisions



Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	103 758	82 604	8 000		178 362
Total	103 758	82 604	8 000		178 362
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		82 604	8 000		

Dettes

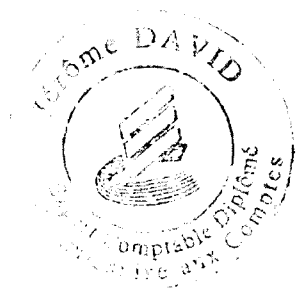
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 147 335 euros

Et se ventile

- A moins d'un an 1 142 562 euros
- De 1 à 5 ans 4 773 euros

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 24 euros.



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs fact non parv	40 841
DETTES PROV POUR CP	45 700
PVI A PAYER	73 000
LITIGE JLA	14 146
CHGS SOCIALES SUR PROV CP	20 500
CS S/ PVI A PAYER	29 200
C/S LIT PRUD HOMMES A PAYER	6 000
Etat CHARGES A PAYER	18 384
Total	247 771

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANCE	6 692		
Total	6 692		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	416 139		
Total	416 139		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 500 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Régul compte tiers	2 053	
Total	2 053	

Résultat financier

	30/09/2017	30/09/2016
Produits financiers de participation	381	3 692
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		11 894
Reprises sur provisions et transferts de charge		209
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	381	15 794
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 992	4 757
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	2 992	4 757
Résultat financier	-2 612	11 038

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 – Transfert de charges d'exploitation	1 002	
79115000 – Subv/embauches	4 243	
79118000 – TFERT REMBST ASSURANCE	538	
79122000 – Transfert de charges CPAM	356	
79123000 – Tfert FPC	917	
79124000 – Tfert Uniprévoyance	1 720	
	8 776	
Total	8 776	

Charges et Produits exceptionnels

Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Charges sur exerc antérieurs	2 053	
TOTAL	2 053	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Location financière compieur	21 002
Autres engagements donnés	21 002
Total	21 002
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.